CONSEIL D'ADMINISTRATION















JEUDI 25 MARS

09h30

MURAT

DEROULE

- 1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04/02/2021
- 2-CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-COVID 19
- 3- APPROBATION DU COMPTE D'EXPLOITATION 2020
- 4-VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2021
- 5- ECHANGES CONCERNANT LA CARTE SCOLAIRE 2021
- 6- ORGANISATION D'UNE SOIREE/DEBAT PORTEE PAR L'AMF 15
- 7- DOSSIERS D'ACTUALITE DE L'AMF 15
- 8- FORMATIONS
- 9- QUESTIONS DIVERSES

1-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 04/02/2021

ANNUAIRE DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D EPCI DU CANTAL



Formation restreinte de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Cantal (CDCI)

RAPPORTEUR GENERAL	M. MATHONIER Pierre, Maire d'Aurillac			
ASSESSEUR		M. LENTIER Jean-luc, N	Vlaire de Vézac	
ASSESSEUR	Mme ROCHES Patricia, Maire de Coren les Eaux			
		1 M. MAGNE Yves	Maire d'Arches	
		2 Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren les Eaux	
		3 M. CONSTANT Michel	Maire de Fontanges	
	4 personnes à désigner pour la formation restreinte	4 M. RAYNAL Christophe	Maire de Cheylade	
Collège 1 :		5 Mme PANI Martine	Maire de Tournemire	
communes de - 611 habitants		6 Mme BENARD Linda	Maire de Saint jacques des Blats	
		7 M. CASTANIER Michel	Maire de Cassaniouze	
		8 M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	
		1 M. MATHONIER Pierre	Maire d'Aurillac	
	3 personnes à désigner pour la formation restreinte	2 M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	
		3 Mme LANTUEJOULS Isabelle	Maire d'Arpajon Sur Cère	
Collège 2 : 5 communes les plus peuplées		4 Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	
		5 Mme GINEZ Bernadette	Maire d'Ytrac	
		6 M. BERTHELIER Bernard	1er Adjoint au Maire d'Aurillac	

		1	M. FEVRIER Eric	Maire de Saint Mamet la Salvetat
		2	M. BOISSET François	Maire de Riom es Montagnes
	_		IVI. BOISSET FranÇois	Walle de Nolli es Worldaglies
		3	Mme DELRIEU Annie	Maire de Vic Sur Cère
	4 personnes à désigner pour la formation restreinte	4	M. LENTIER Jean Luc	Maire de Vézac
Collège 3 : communes de + 611		5	M. MOULIER Eric	Maire de Saignes
habitants	_	6	M. GALEYRAND Jean-Pierre	Maire de Champagnac
		7	M. MAGE Jean	Maire de Condat
				Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Bassin
		1	M. POULHES Christian	Aurillacois
		2	M. SOULIER Jean Pierre	Président de la Communauté de communes Pays de Mauriac
		3	Mme CABECAS Valérie	Présidente de la Communauté de communes du Pays de Gentiane
	3 personnes à désigner pour la formation restreinte	1	M. MAISONNEUVE Marc	Président de la Communauté de communes de Sumène Artense
		- 4	IVI. IVIAISOIVIVEOVE IVIAIC	Présidente de la Communauté de communes de Cère et Goul
		5	Mme BRU Dominique	en Carladés
		6	Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de la Communauté de communes de Saint Flour Communauté
		7	Mme MAUREL Magali	Vice Présidente de la Communauté d'Agglomération du Bassin Aurillacois
		8	M. ACHALME Didier	Président de la Communauté de communes de Haute Terres Communauté
Collège 4 : EPCI		9	M. TEYSSEDOU Michel	Président de la Communauté de communes de la Chataigneraie Cantalienne
		10	M. MONTIN Christian	Vice- Président de la Communauté de communes de la Chataigneraie Cantalienne
		11	M. VIDAL Christophe	Vice- Président de la Communauté de communes de Saint Flour Communauté
		12	M. FAURE Bruno	Président de la Communauté de communes du Pays de Salers
				·
Collège 5 :		1	M. COMBELLES Gilles	Délégué Syndicat des eaux de la Fontbelle
Syndicats mixtes et syndicat de communes	1 personne à désigner pour la			Président du Syndicat Intercommunal d'Entretien des voies de la
de communes	formation restreinte	2	M. ROCHE Olivier	Région de Mauriac- Salers

JURY D'EXAMEN DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE DIPLÔMES POUR CERTAINES PROFESSIONS DU SECTEUR FUNERAIRE

- M. MIRAL, MAIRE D'ANDELAT
- M. CASSAGNE, CONSEILLER MUNICIPAL À MARCOLÈS
- M. DUJOLS, MAIRE DE SAINT-CERNIN

COMMISSION CONSULTATIVE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT PRIVE

- M. MONTIN CHRISTIAN, MAIRE DE MARCOLÈS

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SECURITE CIVILE

1 maires titulaire et 1 suppléant				
TITULAIRES	SUPPLEANTS			
M. SABOT – Maire de Saint Julien de	- M. FEL – Maire de Saint Etienne de			
Toursac	Maurs			

1 élu EPCI + 1 suppléant				
TITULAIRE SUPPLEANT				
- Mme CHASTRES – Vice Présidente au pays de Mauriac	- M. LEYMONIE – Conseiller communautaire – Maire de Chalvignac			

COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- M. BRIANT – Maire d'Antignac	M. MOMMALIER – Maire de Saint Etienne de
- M. BARRIERE- Maire de Saint Constant	Chomeil
- Mme BENARD – Maire de Saint Jacques	M. CASTANIER – Maire de Cassaniouze
des Blats	M. MOURGUES - Maire de Thiézac
	-

TITULAIRE	SUPPLEANT
- M. CABANES – Maire d'Arnac	Mme MONTEILLET – Maire de Lacapelle Viescamp

APPEL AU DONS: TEMPETE ALEX



DONNEES MISES A JOUR LE 22/03/2021

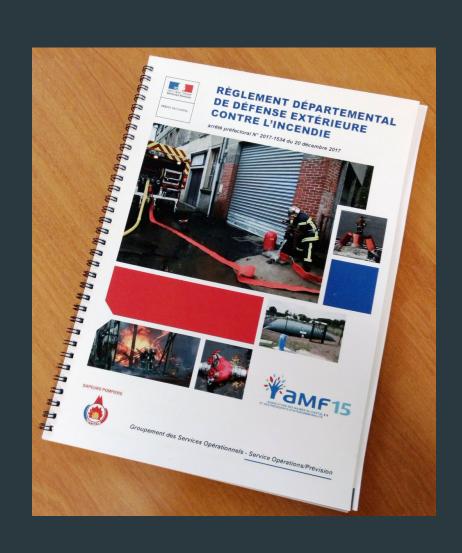
COLLECTIVITES DU CANTAL ONT PROCEDE A UN DON SOLIDAIRE

POUR UN MONTANT TOTAL DE

42 331 €

POUR EN SAVOIR +

REGLEMENT DECI



UNE COMMUNICATION PAR LE BIAIS

DE LA NEWSLETTERS DE L'AMF 15

SERA ASSUREE PAR LE SDIS

==> MI AVRIL 2021

2-CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-COVID 19

BILAN DE LA VACCINATION

3) Etat des lieux de la vaccination dans le Cantal au 15/03/2021

Pourcentage de la population vaccinée

	Population générale	Population âgée ≥ 75 ans	Résidents EHPAD / USLD	Professionnels de la santé
1 dose injectée	10,6% (11ème département)	39,6%	74,9%	49,3%
2 doses injectées	6,5% (2ème département)	32,8%	59%	28,8%

Nombre de personnes vaccinées par type de vaccins (Sources GEODES au 15/03/2021)

Pfizer: 10 475

Moderna_: 579

· Astrazeneca: 4148

Total: 15 202

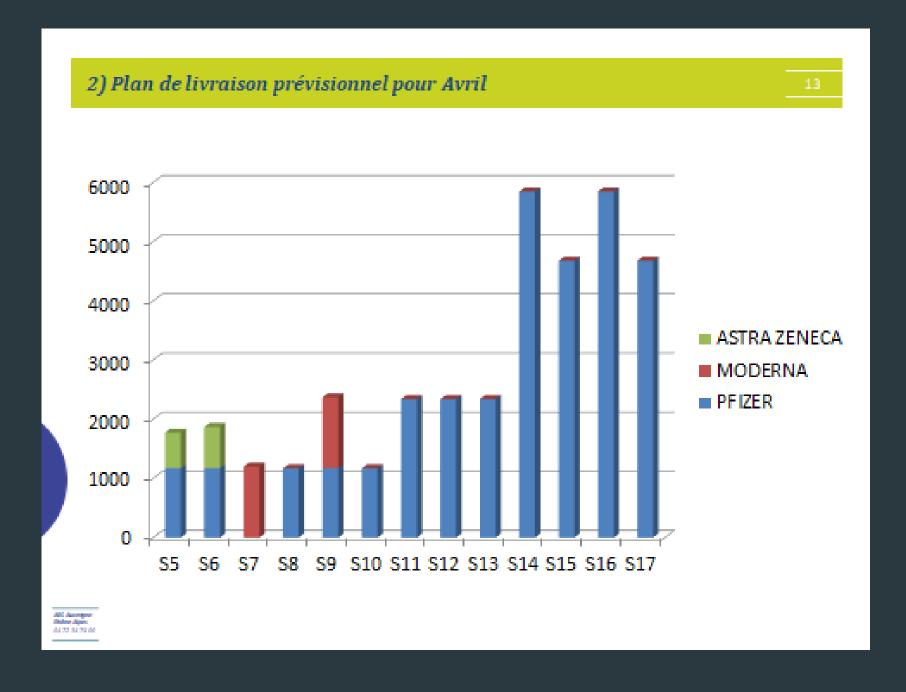
- Dont 5 883 ont reçu 1 dose

- Dont 9 319 ont reçu 2 doses

Nombre total de doses injectées : 24 521

MC Assenger Nature Algoris of 77 that 74 th0

PROSPECTIVE





Ressources nouvelles

- Equipes mobiles: CDOM avec appui des SP (relais début Avril par les SP)
- Mobilisation du SDIS 15:70 Sapeurs Pompiers disponibles après formation: logistique, accueil (opérationnel début avril)
- · ADPC et croix rouge
- Salle du PRISME (avantage parking) ou halle de Lescudilier disponible de suite
- · ,Accès dans des salles municipales ?

ARC Assemptor States Algori 64 72 84 78 6

3- APPROBATION DU COMPTE D'EXPLOITATION 2020

COMPTE EXPLOITATION 2020

	PRODUITS	REALISE	REALISE
COTISATIONS DES ADHERENTS		2020	2019
	Cotisations Nationales Communes	28 951,05 €	28 080,48
	Cotisations Départementales Communes	47 054,45 €	41 537,48
	Cotisations Nationales EPCI	7 056,63 €	7 055,70
	Cotisations Départementales EPCI	7 507,05 €	
	Ristourne AMF sur vrst cotisations communes (7,5 %)	1 518,60 €	0,00
	Ristourne AMF sur vrst cotisations EPCI (7,5 %)	370,43 €	1 824,75
SUBVENTIONS			
	Subvention Mairie 2000	0,00€	
	Subventions Université des Maires	0,00€	750,00
VERSEMENT	CPAM	0,00€	2 940,06
PARTICIPATION DES PARTENAIRES			
	Partenariats soirée congrès	1 520,00 €	8 500,00
	Insertion publicitaire Annuaire	29 064,80 €	
	Participation CNAS	440,00€	440,00
PARTICIPATION DES ELUS			
	Congrés des Maires nationales	0,00€	475,00
	Frais de restauration (réunions, AG)	0,00€	2 300,00
	Frais de formation	120,00€	680,00
	frais hébergement		2 915,00
REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT			·
	Participation AMF National	75,20€	437,92
REMBOURSEMENT ERREUR VERSEMENT		0,00€	39,50
PRODUITS FINANCIERS			
	Intérêt et dividendes	404,16 €	967,30
PARTICIPATION SALARIALE			
	Chèques déjeuners part salariale	136,36 €	355,18
AUTRES PRODUITS			· · ·
	vente annuaire	0,00€	
	vente brochures	0,00€	301,00
	Divers	0,00€	
COVID-19			
	Masques	67 697,98 €	
	Thermomètres	4 615,00 €	
RESULTAT EXERCICE			
	reprise de provision		6 808,93
TOTAL RECETTES			<u> </u>
	TOTAL	196 531,71 €	106 583,31

CF PDF

COTISA	TIONS 2020		
	PREVUS	PERCUS	
Cotisations Nationales Communes	28 916,84 €	28 951,05 €	-34,21€
Cotisations Départementales Communes	47 142,87 €	47 054,45 €	88,42 €
Cotisations Nationales EPCI	7 056,63 €	7 056,63 €	0,00 €
Cotisations Départementales EPCI	7 507,05 €	7 507,05 €	0,00 €
Ristourne AMF sur vrst cotisations communes (7,5 %)		1 518,60 €	
Ristourne AMF sur vrst cotisations EPCI (7,5 %)		370,43€	
COMMUNES NON ADHERENTES			
CAYROLS	166,33 €		
COTISATIONS VERSEES AVEC ERREUR			
SAINT CHAMANT	184,84 à la place de 148,84		
COTISATIONS 2020 A PERCEVOIR			
SAINT BONNET DE SALERS	159,07 €		
COTISATIONS 2019 PERCUES			
SALINS			
PAULHENC			

ANNUAIRE DES MAIRES 2020-2026

			AVOIR		SOLDE	
		TOTAL	encaissé le	montant	enccaissé le	montant
26/11/2020 N°2020-342	SAS POTEL Assainnissement	1 200,00 €	16/11/2020	360,00€	28/01/2021	840,00€
26/11/2020 N°2020-343	Association présence verte	1 200,00 €	07/07/2020	360,00€	22/12/2020	840,00€
26/11/2020 N°2020-344	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	1 200,00 €			04/12/2020	1 200,00 €
26/11/2020 N°2020-345	SOLIHA	1 200,00 €			16/11/2020	1 200,00 €
26/11/2020 N°2020-346	GEOMETRES EXPERTS CLAVEIROLLE	1 250,00 €			28/01/2021	1 250,00 €
26/11/2020 N°2020-347	S. A CHAVINIER	1 200,00 €	16/11/2020	360,00€	25/01/2021	1 200,00€
26/11/2020 N°2020-348	Conseil Général du Cantal	2 200,00 €				
26/11/2020 N°2020-349	Crédit Agricole Centre France	2 200,00 €			17/12/2020	2 200,00 €
26/11/2020 N°2020-350	ENEDIS	1 200,00 €			10/12/2020	1 200,00 €
26/11/2020 N°2020-351	Eurovia Dala	1 200,00 €			10/03/2021	1 200,00 €
26/11/2020 N°2020-352	Groupama	3 000,00 €			09/12/2020	3 000,00 €
26/11/2020 N°2020-353	L'Entreprise électrique	1 200,00 €				
26/11/2020 N°2020-354	Entreprise Marquet - Travaux Publics	1 200,00 €	16/11/2020	360,00€	28/12/2020	840,00€
26/11/2020 N°2020-355	Syndicat Départemental d'Energies du Cantal	2 200,00 €			18/12/2020	2 200,00 €
26/11/2020 N°2020-356	Région Auvergne Rhône Alpes	2 200,00 €			01/03/2021	2 200,00 €
26/11/2020 N°2020-357	NET 15	2 200,00 €	r			
	Chambre de commerce et d'Industrie	2 500,00 €				
26/11/2020 N°2020-359	Chambre Agriculture	2 200,00 €			08/12/2020	2 200,00 €
26/11/2020 N°2020-360	EDF Commerce Auvergne Rhône Alpes	1 200,00 €			18/12/2020	1 200,00 €
26/11/2020 N°2020-361	Mutuelle Nationale Territoriale	1 200,00 €				
26/11/2020 N°2020-362	GEOMETRES EXPERTS CROS	1 250,00 €			28/01/2021	1 250,00 €
	TOTAL	34 400,00 €		1 440,00€		24 020,00€

TOTAL ENCAISSE 25 460,00 €

A PERCEVOIR 8 580,00 €

4- VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

BUDGET PREVISIONNEL 2021

CF PDF

COTISATIONS 2021?

PART NATIONALE

Taux des cotisations pour les communes pour l'année 2021

Conformément à l'Assemblée générale 2018

Taille de la commune	Montant 2021
Communes < 200 h	48 €
200 à 399 h	67 €
400 à 600 h	77 €
> 600 h (par habitant)	0,166€
Plafond	38 500 €

Taux des cotisations des EPCI pour l'année 2021

Depuis le 1er janvier 2000, les Présidents des EPCI peuvent également adhérer à l'AMF.

Taille de l'EPCI	Montant 2021
0 à 4 999 h	NA
>= 5 000 h (par habitant)	0,047 €
Plafond	8 200 €

PART DEPARTEMENTAL

STRATE	TAUX DEPARTEMENTAL COMMUNES		
	2019	2020	
De 0 à 1499	0,28	0,33	
De 1500 à 2999	0,278	0,328	
De 3000 à 10000	0,259	0,309	
Aurillac	0,25	0,3	

STRATE	TAUX DEPARTEMENTAL EPCI	
	2019	2020
/ hab	0,048	0,050

5- ECHANGES AUTOUR DE LA CARTE SCOLAIRE 2021

Le Cantal comptera 61 élèves

« L'école rurale est très

Éducation

mpěché une première fois, faute de quorum les syndicats ayant boycotté l'insde l'Éducation nationale lundi en fin de journée. Il a acté la carte scolaire du premier degré pour l'année 2021-2022, au cours de laquelle « 8,891 élèves tement », soit 61 écoliers en moins par rapport à cette an-

Si « la dotation départementatante depuis 2014-2015 », précise Marilyne Lutic, directrice açadémique des services de l'Éducation nationale (Dasen), trée prochaine, le Cantal perdra trois équivalents temps plein, En matière d'emploi, cela se traduira par 7,875 postes de moins et la fermeture de six classes, selon elle. Le territoire compte actuellement 728,5 postes pour 541 classes, cette année, répartis dans 142 écoles. Par ailleurs. Marilyne Lutic signale la création de 7,725 postes et l'ouverture de trois classes. Le taux d'encadrement des Cantaliens professeurs des écoles pour moyenne nationale (5,74) comme le souligne la Dasen.

« Cohérence pédagogique » Cette dernière estime que cette carte présente une « cohé- larisés en CM1-CM2 ».

convention "Pour un aménagetallen" ». Par ailleurs, elle souligne avoir voulu garder « une

« Une hécatombe une salgnée »

Du côté des syndicats enseignants, la consternation règne. Bux font une lecture moins lisse une hécatombe, une saignée pour l'école rorale », dénonce Lionel Maury, secrétaire dépar-temental de la FSU. Au lende-ses. Les enseignants en poste main du CDEN « qui s'est tenu en audio, dans des conditions peu propices au débat », les syndicats FSU, CGT Educ'action et SE UNSA, qui ont fait bloc contre cette carte, sont très reposte! », peste Lionel Maury.

entraîner la fermeture de neuf classes. Et de les égrener, toutes, d'un ton crépusculaire. « Ladin-élèves sur deux classes à la hac, Marcolès, Thiézac, Marmanhac, Saint-Cernin, Les Granges de Lanobre, Roudil à Neussangues, Coltines ou Ussel ce n'est pas encore tranché, Dienne et Leynhac, deux écoles qui devienment des classes uniques. » Lionel Maury ajoute une dicième fermeture à la liste, « la classe Ulis de Murat ». Lorsqu'il fait le parallèle avec les postes restera satisfaisant. Il est de 7,81 qui reront créés à la rentrée prochaine, la balance penche toujours du mauvais côté. Ils restent insuffisants et ne comblent pas certains besoins. Il mais pas au milieu rural, conénumère La Fontaine, à Aurillac, qui est « en tension ». le RPt tout à l'heure, où le territoire Quézac/Saint-Étienne-de-

ment pour faire des passerelles école-IME...), on ne nous a pas donné de moyens supplémen-taires, mais ils ont été pris sur l'existant. Il y a besoin d'ouvris un poste à Polminhac, à Champagnac, mais pour le faire, ils

Or, pour elle, le Cantal rural aurait pu être traité différemment et mieux. « Pour améliores les conditions de travail, il aurait fallu profiter de la petite baisse démographique et ne rendre aucun poste, pour faire un rééquilibrage des moyens entre les endroits où il y a cinq. six élèves par classe, et les écoles où ils sont trente par classe Mais, là, toutes les écoles qui lègue qui s'en va. Ce qui va augmenter leur charge de travail.

L'argument de la moyenne montés. « Cela fait beaucoup d'élèves par classe très conford'écoles qui sont amputées d'un table dans le Cantal pour mini-Ce qui, selon les syndicats, va de l'accepter. « Oui, conserve une école rurale à un coût. Si campagne, forcément que cela moyens que la ville où il faudra un seul enseignant pour ces 25 élèves contre deux voire trois en milieu rural. Si on applique la même moyenne partout, alors

un juste accès à ce service nu blic. Il faut surtout arrêter, dit-il, mes adaptés au milieu urbain fronté à d'autres réalités. Sur veut attirer de nouvelles popu-Maurs, « où 29 enfants sont sco- lations. En plus de la question de l'emploi, pas sûr selon Lionel rence pédagogique » et « veille Pire, s'offusque Véronique Gri- Maury, que la fermeture de clasau respect : de la qualité et de la mal, de la CGT Educ action, ses solt un argument en faveur continuité pédagogique entre « pour ouveir les postes deman-les élèves et les écoles, de la dés par le ministère (décharge milles. »

« On est sous le choc », se scandalise le maire de Thiézac

nière officielle mais la Dasen a en place, ils seront quatre à la acté un certain nombre de suppressions de postes, dont un au « les effectifs vont repartir à la regroupement pédagogique in-tercommunal (RPI) de Marmon-ce aux naissances sprès une dihac-Larequevieille », indique Mi-chaël Français, un représentant des parents d'élèves au conseil

Et la déception va bientôt faire place à la concertation : « On ne s'est pas encore réunis avec les parents d'élèves, les équipes péflagogiques et les mairies donc et comment agir. » Actuellement et « depuis que ma fille est sco- Blats, amputé d'un poste à la larisée donc au moins six ans », prochaine rentrée, « Je n'ai pas

minution ces dernières années. Pour nos enfants et pour l'école comme on l'imagine dans les campagnes, on pense que c'est mage de fermer un poste. Si les instituteurs sont d'accord avec nous, on agira ».

Le maire de Thiézac, Philippe Mourgues, s'est ému d'une pour le RPI que sa commune



Thiézac. La cantine est neuve. On pensait être écoutés. Il y en légère hausse, et qu'un lotisaura 19 à 20 personnes par clas- sement de sept lots va être lanse, enseignant compris, alors cé pour accueillir de nouvelles que la capacité n'est que de populations, le suis allé voir les

En résumé, de trois ensei-gnants actuels à Thiézac, il en tionnel pour voir les modes restera deux pour s'occuper des d'action dans les semaines à séparés en deux, des parents ne

n'ai eu d'ailleurs aucun mail,

c'est dommage. Les élèves de est solidaire avec nous. Ça va grande section de maternelle créer un chamboulement puis sercent déplacés à Saint-Jacques que l'Atsem qui était basé à alors que 900.000 € ont été in-Thiézac devra aller à Saint-Jacvestis sur plusieurs années à ques dont les locaux vont devoir On a des classes numériques ne pas être entendus alors que dernier cri. On est sous le choc. les effectifs sont stables, voire

enseignants, je pense qu'on fera

* La mairie de Saint-Jacques



les postes et les écoles », expli- té ». « Car, poursuit-il, on n'est que Didier Amarger, à l'initiati- pas touché mais demain ça peu ve de ce projet, qui n'est pour être nous. » Mais à une condil'heure qu'une piste de travail. tion : « Que les enfants restent « Il faut se mettre autour de la sur Valuéjois. Nous, on n'organitable », assure le maire de Coltines. Ce sera chose faite demain. lors d'une réunion avec tous les partonaires et représentants de Education nationale. Un premier pas vers le regroupement?

« S'il y avait une mutualisation, ca pourrait permettre de conserver les neuf postes sur les ainsi l'effectif à 38 et ne justitrois communes », espère Chris- fiant alors plus, selon lui, la tophe Vidal, le maire de Valué- suppression d'un poste. jols, qui a accepté de « rentrer

sera pas de transport », précise

En attendant, Didier Amarger a fait les comptes. Si l'école de Coltines devrait « perdre » huit enfants l'année prochaine, quatorze nouveaux pourraient faire leur rentrée, avec l'arrivée de familles sur la commune, portant

en moins à la prochaine rentrée

DU JOUR

ciblée par cette carte »



DÉTAIL DES MESURES

Retroits. Un parte a été retiré à Ladinhac, Thiézec, Marmanhac, Lanobre-Granges, Saint-Cernin, l'école André-Roudil de Neusargues-en-Pinatelle, Dienne à hou-teur de 0,5 ETP (équivalent temps plein) et un paste à Leyn-hac (à hauteur de 0,375 ETP) Retroit d'un poste avec la fer-meture de l'école des Disan-diers, à Aurilloc, à la demande

Création de réseau d'Écoles de concernés : Marcolès, Saint-An toine et Vitrac (retrait altérieu d'un porte envisagé) et Coltines, Ussel et Valuéjais (retrait ultérieur d'un paste envisagé).

Implantations. L'écale de Pol-minhac bénéficie de l'implanta-tion d'un poste ; un demi-poste supplémentaire dans les écoles de Cheylade et de Champagnas soit l'obtention de deux dasse ntaire dans les écoles dans chaque école. Les emploi sont maintenus dans les école de Naucelles, la Jardanne Aurillac, Moussages, Sauva Neussargues-en-Finatelle/Chall

Autres.
- Transformation des demò-pas-tes d'UPE2A (soution linguisti-que) en postes complets. Im-plantation des postes à l'écele des Frères-Delmas, à Aurillac et à l'école de Besserette, à Soint-

- Fermeture du dispositif Ulis de l'école de Murat et ouverture d'un dispositif à l'école du Po-leis, à Aurilloc.

 Création de deux unités d'en-seignement externalisées, Exter-nolisation d'une unité d'ensei-gnement de l'IME Combe de Voltac, au callège La Vigière, à Soint-Flour, à hauteur d'un demi-posts at externalization mi-passe et externalisation d'une unité d'enseignement du l'ME de Mornanines, à l'Eres à heuteur d'un demi-poste. - Implementaire à l'École de l'in-supplémentaire à l'École de l'in-

novetion pédegogique. - Augmentation de la décharge

Augmentation de la décharge de direction pour les écoles d'une à trois classes à hauteur

Les écoles de Coltines, Ussel et Valuéjols veulent se rapprocher

Face à la volonté de l'Éducation nationale de supprimer un poste d'enseignant dans chacune des écoles de Caltines et Ussel, les maires des deux communes, re-joints par celui de Valuéjois, réfléchissent à la mise en place d'un réseau d'école de territoire.

Le RPI (regroupement pédagopassé. C'est en tout cas ce que l'Éducation nationale aurait laissé entendre à Didier Amarger, le maire de Coltines, lorsqu'il a proposé de « lancer un Valuétois. On parle autourd'hui de réseau d'école de territoire. Mais qu'importe le nom, l'ob-

ORGANISATION D UNE VISIO CONFERENCE

LE RÔLE DES ELUS LOCAUX EN MATIÈRE D'EDUCATION

En présence de MMe LABAILS - Maire de Périgueux, Co-présidene de la commission éducation à l'AMF ?

6- ORGANISATION D'UNE SOIRÉE/DÉBAT PORTÉE PAR L'AMF 15

EVENEMENTS À PROGRAMMER

"L'engagement des Maires dans le Monde Rural"

7- DOSSIERS D'ACTUALITÉS DE L'AMF 15

DISPOSITIF FRANCE RELANCE



==> Comité de pilotage élargie avec Mme le Sous Préfet

==>Désignation de 9 correspondants au sein des EPCI

==>enquête tourisme : remontée des membres du CA ?

==>Prochain comité technique 30/03 à 17h00

PROGRAMME NATIONAL PONT



Le programme national ponts offre aux communes qui en ont le plus besoin un vaste programme de recensement et d'évaluation de leurs ouvrages d'art. En Mayenne, 204 communes remplissant les critères du décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002 et sont concernées (→ elles ont reçu un mail du CEREMA).

Permet à la commune de disposer d'un recensement des ponts et murs de soutènement (murs aval portant la voirie communale) de son territoire et d'une première connaissance de leur sensibilité concernant leur structure. Chaque commune reçoit un carnet de santé par ouvrage, initié à partir des premières données recueillies ; ce carnet comprend par ailleurs la trame des étapes à réaliser dans les années à venir (surveillance et entretien).







PROGRAMME NATIONAL PONT

À partir de mai 2021

PHASE 1

RECENSEMENT ET RECONNAISSANCE DES OUVRAGES



Sur la base des communes éligibles et volontaires, le Cerema organise la réalisation des visites de recensement en s'appuyant sur les bureaux d'études privés.

La commune est contactée par un bureau d'études pour convenir d'une date de rendez-vous. Il partage avec la commune son pré-recensement sur carte des ouvrages, éventuellement complèté par les informations dont dispose la commune. La visite de recensement permet de finaliser la collecte des informations.

A l'issue de cette phase, la commune dispose d'un recensement des ponts et murs de soutènement (murs aval portant la voirie communale) de son territoire et d'une première connaissance de leur état. Le Cerema fournit à chaque commune un carnet de santé par ouvrage, initié à partir des premières données recueillies. Ce carnet comprend par ailleurs la trame des étapes de surveillance et d'entretien à réaliser dans les années à venir.

Le guide du Cerema sur la gestion du patrimoine ouvrages d'art des petites communes lui est également transmis, complétant utilement le carnet de santé.

À partir de l'automne 2021

PHASE 2

ÉVALUATION DES OUVRAGES LES PLUS SENSIBLES



À l'issue de la première phase de recensement, lorsque des ouvrages sont identifiés comme sensibles au regard de différents critères (état dégradé, structure non visibles, ...), une évaluation plus précise peut être proposée aux communes.

À l'issue de cette seconde phase d'évaluation, la commune dispose d'un carnet de santé enrichi d'éléments complémentaires pour ses ouvrages les plus sensibles.

Le Préfet, délégué territorial de l'ANCT ou son représentant est l'interlocuteur privilégié des communes durant toute la démarche.



COMMISSIONS CONSULTATIVES SAFER



Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal - Désignations des représentants dans les commissions consultatives locales Safer

Cion n°1 : Hautes terres communauté + Montgreleix	Georges CEYTRE, Maire de la Chapelle Laurent	
Cion n°2 : Saint Flour Communauté	Christophe VIDAL, Maire de Valuéjols	Albert HUGON, Maire de Clavières
Cion n°3 : CABA & Cère et Goul en Carladès	Jean-Louis VIDAL, Maire de Crandelles Pierre MATHONIER, Maire d'Aurillac, suppléant	Jean-Baptiste BRUNHES, Maire de Cros-de- Ronesque
Cion n°4 : CC Châtaigneraie Cantalienne	Antoine GIMENEZ, Maire de Quézac	Eric FEVRIER, Maire de Saint-Mamet
Cion n°5 : CC Pays de Salers & Pays de Mauriac	Jean-Louis FAURE, Maire de Salers	Olivier ROCHE, Maire de Jaleyrac
Cion n°6 : CC Sumène Artense et Pays de Gentiane	Eric MOULIER, Adjoint au Maire de Saignes	Christophe RAYNAL, Maire de Cheylade

8-FORMATIONS

RETOUR: FORMATION BUDGET

COMMUNIQUE DE PRESSE - 18/02/2021



LE BINOME "SECRÉTAIRE DE MAIRIE / MAIRE" SE FORME AU BUDGET COMMUNAL

PERSONNES ONT
PARTICIPE A LA
FORMATION

FORMATIONS MAIRIE 2000

==> RELATION COMMUNE / INTERCOMMUNALITE

==> L'ANALYSE FINANCIÈRE ANIME PAR LA BANQUE POSTALE

9-QUESTION DIVERSES

MME ROCHES:

==> DEMATERIALISATION DE LA CONSULTATION DES DOMAINES ?

==>GROUPEMENT D'ACHAT : SDEC ?

M. FEVRIER

==> PERTINENCE DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS QUI PRESENTENT COMME PRINCIPALE DEPENSE LE VERSEMENT AUX FEDERATIONS ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION